



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Vérification générale périodique des équipements mécaniques

N° de rapport : 2354370-001-1
Date : 26/11/2024



Accréditation n°3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :

SATYS INTERIORS FRANCE
POLE D'ACTIVITES LE POINT DU
JOUR 10 RUE NICOLAS SADI
CARNOT BOUFFERE
85600 MONTAIGU VENDEE

Date(s) d'intervention :
Du 25/11/2024 au 25/11/2024

Intervenant(s) :
Mr LE DEN BRUNO



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 71 pages - Version modèle rapport LearaBIP_5.5.3

Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

| | Désignation | Fabricant | Repères | N° Identification | N° Ordre |
|---|---|--------------|--|-------------------|----------|
| 1 | Porte automatique véhicules | ORDITEC | E-BATI-0018 - Zone RIM - Presses / RIM | 100104 | 1 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | ATLET NISSAN | E-MANU-0095 - Magasin - 5 | UFS22311/04/S | 2 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | CESAB | 2 - Expédition - 2 | CE434067 | 3 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | CESAB | E-MANU-0179 - 24 | 6909044 | 4 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | CESAB | 3 - Expédition - 3 | CE434535 | 5 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | CESAB | E-MANU-0177 - Expédition - 14 | CE428325 | 6 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur porté | ATLET | E-MANU-0148 - Magasin - 20 | UMS76570/01 | 7 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | ATLET | E-MANU-0144 - Zone collage - 11 | PSH212333/06 S | 8 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | OMG | E-MANU-0042 - Zone CN - 9 | 27892 | 9 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | PIMESPO | E-MANU-0083 - Zone Débit - 10 | 73186003004 | 10 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | CESAB | E-MANU-0171 - Atelier - 22 | 6878152 | 11 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | OMG | E-MANU-0026 - Atelier Finition - 19 | 044082 | 12 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | CESAB | E-MANU-0172 - Atelier - 23 | 6878151 | 13 |
| ✓ | Chariot élévateur à conducteur accompagnant | OMG | E-MANU-0025 - Zone Débit - 18 | 044081 | 14 |



Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

| | Désignation | Fabricant | Repères | N° Identification | N° Ordre |
|---|--|------------------------|---|----------------------|----------|
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0015 - Zone collage - Collage / débit | 4720 | 15 |
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0016 - Zone collage - Collage / presses | 4721 | 16 |
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0032 - Zone de chargement AVENTRA - Zone de chargement AVENTRA | UU-0183 | 17 |
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0019 - Zone CN | 4798 | 18 |
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0014 - Magasin - Magasin / débit | 4796 | 19 |
| ✓ | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0017 - Zone CN | 4797 | 20 |
| 2 | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0012 - Magasin - Magasin | 4794 | 21 |
| 1 | Porte automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0013 - Magasin - Magasin | 4795 | 22 |
| ✓ | Chariot élévateur à poste de conduite élévable | ATLET | E-MANU-0094 - Magasin - 1 | OPH78236/06 | 23 |
| 1 | Portail automatique véhicules | DIRICKX | Entrée principale - Extérieur | 20020028 (n° moteur) | 24 |
| 1 | Portail automatique véhicules | CAME | Entrée réception - Extérieur | 0048 (n°moteur) | 25 |
| ! | Portail automatique véhicules | CAME | Sortie expédition - Extérieur | 0038 (n°moteur) | 26 |
| ✓ | Nacelle élévatrice de personnel | JLG / FRANCE .S.A.S. | 12437 - Maintenance - Nacelle élévatrice | A300059577 | 27 |
| ✓ | Porte semi-automatique véhicules | FERMETURES DE LA LOIRE | E-BATI-0033 - Zone de chargement AVENTRA | 21809249-1 | 28 |

Liste des équipements vérifiés

Désignés par contrat ou convention

| | Désignation | Fabricant | Repères | N° Identification | N° Ordre |
|---|----------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-------------------|----------|
|  | Porte semi-automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0010 - Magasin - Magasin | 21112716 | 29 |
|  | Porte semi-automatique véhicules | FERMETURE DE LA LOIRE | E-BATI-0009 - Magasin - Magasin | 21112715 | 30 |

Nombre total d'observations : 9



Sans observation



Non vérifié ou vérification partielle



Avec observation



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0018 **Bâtiment** Zone RIM **Service** Presses / RIM

Fabricant ORDITEC

Type H

N° Identification 100104

Année (plaque) 1999 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

MOUVEMENT VERTICAL

Suspente (câble ou chaîne) : Remplacer la sangle de suspente de gauche déchirée

Éléments non vérifiés

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE - Manoeuvre de dépannage - Non vérifié : Informations techniques insuffisantes pour permettre le déclenchement du dispositif

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0095 **Bâtiment** Magasin **Service** 5

Fabricant ATLET NISSAN **Capacité max (kg)** 2 500,00

Type UFS/250DTFVRE480 **Hauteur (m)** 4,80

N° Identification UFS22311/04/S **Portée (m)** 0,60

Année (plaque) 2002 **Marquage** CE

Particularités

- Mât rétractable triplex inclinable, écarteur de fourches
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 45 mm
- Conducteur : Porté assis
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 500

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
Constitution - fixations - plancher
Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
Protection du conducteur (toit, tablier)
Siège, système de retenue du conducteur

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Feux de signalisation
Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Équipement tri-directionnel, translateur
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client 2 **Bâtiment** Expédition **Service** 2

Fabricant CESAB **Capacité max (kg)** 2 800,00

Type B635II **Hauteur (m)** 4,00

N° Identification CE434067 **Portée (m)** 1,00

Année (plaque) 2023 **Marquage** CE

Particularités

- Elévateur
- Mât frontal duplex
- Equipement : fourches
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 800

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
 Constitution - fixations - plancher
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
 Protection du conducteur (toit, tablier)
 Siège, système de retenue du conducteur

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Eclairage incorporé à l'appareil
 Feux de signalisation
 Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Équipement tri-directionnel, translateur
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0179 **Bâtiment** **Service** 24

Fabricant CESAB **Capacité max (kg)** 1 400,00

Type R314 **Hauteur (m)** 7,00

N° Identification 6909044 **Portée (m)** 0,80

Année (plaque) 2022 **Marquage** CE

Particularités

- Elévateur
- Mât rétractable triplex
- Equipement : fourches sur translateur intégré
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 400

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
 Constitution - fixations - plancher
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
 Protection du conducteur (toit, tablier)
 Siège, système de retenue du conducteur

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Feux de signalisation
 Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Équipement tri-directionnel, translateur
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------|
| Client 3 | Bâtiment Expédition | Service 3 |
| Fabricant CESAB | Capacité max (kg) 2 390,00 | |
| Type B630N | Hauteur (m) 4,00 | |
| N° Identification CE434535 | Portée (m) 1,00 | |
| Année (plaque) 2024 | Marquage CE | |

Particularités

- Elévateur
- Mât frontal duplex
- Equipement : fourches
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
 Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.
 Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.
 La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 390

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
Constitution - fixations - plancher
Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
Protection du conducteur (toit, tablier)
Siège, système de retenue du conducteur

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Eclairage incorporé à l'appareil
Feux de signalisation
Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Équipement tri-directionnel, translateur
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0177 **Bâtiment** Expédition **Service** 14

Fabricant CESAB **Capacité max (kg)** 2 200,00

Type B630II **Hauteur (m)** 3,00

N° Identification CE428325 **Portée (m)** 0,50

Année (plaque) 2022 **Marquage** CE

Particularités

- Elévateur
- Mât frontal triplex
- Equipement : fourches épaisseur 45 mm sur translateur intégré et écartement réglables
- Conducteur : porté assis
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 200

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
 Constitution - fixations - plancher
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
 Protection du conducteur (toit, tablier)
 Siège, système de retenue du conducteur
 Eclairage cabine

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Eclairage incorporé à l'appareil
 Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Équipement tri-directionnel, translateur
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur porté

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0148 **Bâtiment** Magasin **Service** 20

Fabricant ATLET **Capacité max (kg)** 1 600,00

Type UMS160DTFVRC570 **Hauteur (m)** 4,70

N° Identification UMS76570/01 **Portée (m)** 0,60

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Mât rétractable triplex inclinable, tablier à déport latéral
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 40 mm
- Conducteur : Porté assis
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 600

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Accès
 Constitution - fixations - plancher
 Visibilité (vitrages, essuie glace, rétroviseur)
 Protection du conducteur (toit, tablier)
 Siège, système de retenue du conducteur

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Feux de signalisation
 Identification - repère appareil

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Équipement tri-directionnel, translateur
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Sécurité de présence conducteur

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0144 **Bâtiment** Zone collage **Service** 11

Fabricant ATLET **Capacité max (kg)** 2 000,00

Type PSH200BTFV320 **Hauteur (m)** 3,20

N° Identification PSH212333/06 S **Portée (m)** 0,70

Année (plaque) 2017 **Marquage** CE

Particularités

- Mât frontal duplex, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 40 mm
- Conducteur : Accompagnant
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 000

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0042 **Bâtiment** Zone CN **Service** 9

Fabricant OMG **Capacité max (kg)** 2 200,00

Type 720BLK **Hauteur (m)** 3,10

N° Identification 27892 **Portée (m)** 0,70

Année (plaque) 2009 **Marquage** CE

Particularités

- Mât frontal duplex, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 45 mm
- Conducteur : Accompagnant
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

*Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.*

*La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune*

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 200

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0083 **Bâtiment** Zone Débit **Service** 10

Fabricant PIMESPO **Capacité max (kg)** 2 000,00

Type CTS/20/2950 **Hauteur (m)** 2,95

N° Identification 73186003004 **Portée (m)** 1,00

Année (plaque) **Marquage** Sans objet

Particularités

- Mât frontal duplex, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 45 mm
- Conducteur : Accompagnant
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 2 000

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0171 **Bâtiment** Atelier **Service** 22

Fabricant CESAB **Capacité max (kg)** 1 200,00

Type S212 **Hauteur (m)** 0,80

N° Identification 6878152 **Portée (m)** 4,50

Année (plaque) 2022 **Marquage** CE

Particularités

- Élévateur
- Mât frontal
- Conducteur : accompagnant
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 200

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0026 **Bâtiment** Atelier Finition **Service** 19

Fabricant OMG **Capacité max (kg)** 1 700,00

Type 720BLKAC **Hauteur (m)** 3,16

N° Identification 044082 **Portée (m)** 0,70

Année (plaque) 2019 **Marquage** CE

Particularités

- Mât frontal triplex fixe, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 40 mm
- Conducteur : Accompagnant
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 700

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0172 **Bâtiment** Atelier **Service** 23

Fabricant CESAB **Capacité max (kg)** 1 200,00

Type S212 **Hauteur (m)** 0,80

N° Identification 6878151 **Portée (m)** 4,50

Année (plaque) 2022 **Marquage** CE

Particularités

- Élévateur
- Mât frontal
- Conducteur : accompagnant
- Propulsion électrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 200

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Dispositif de condamnation
 Avertisseur
 Indicateurs
 Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
 Mât - tablier - liaisons
 Fourche
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Chariot élévateur à conducteur accompagnant

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0025 **Bâtiment** Zone Débit **Service** 18

Fabricant OMG **Capacité max (kg)** 1 700,00

Type 720BLKAC **Hauteur (m)** 3,16

N° Identification 044081 **Portée (m)** 0,70

Année (plaque) 2019 **Marquage** CE

Particularités

- Mât frontal triplex, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 40 mm
- Conducteur : Accompagnant
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 700

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements, canalisations, enrouleur
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification des organes de service
Retour au point neutre (levage)
Dispositif de condamnation
Avertisseur
Indicateurs
Timon et sécurité de timon

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
Frein de service
Frein de stationnement
Bandages ou pneumatiques
Commande de direction

CHASSIS / ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, contrepoids
Mât - tablier - liaisons
Fourche
Suspentes (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - tourteaux - axes

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuit hydraulique
Protection organes mobiles de transmission
Arrêt de la charge
Limitation de la vitesse
Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
Consignes de sécurité
Identification - repère appareil



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0015 **Bâtiment** Zone collage **Service** Collage / débit

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4720

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de fin d'ouverture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0016 **Bâtiment** Zone collage **Service** Collage / presses

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4721

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de secours
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
 Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0032 **Bâtiment** Zone de chargement AVENTRA **Service** Zone de chargement AVENTRA

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type IM 1801

N° Identification UU-0183

Année (plaque) 2018 **Marquage** CE

Particularités
 -Porte à commande automatique souple à enroulement
 -Fermeture : Verticale
 -Passage : Véhicule
 -Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
 Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.
 La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisations de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
 Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune
 Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de fin d'ouverture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0019 **Bâtiment** Zone CN **Service**

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4798

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de secours
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de fin d'ouverture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0014 **Bâtiment** Magasin **Service** Magasin / débit

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4796

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0017 **Bâtiment** Zone CN **Service**

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4797

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de secours
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de fin d'ouverture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0012 **Bâtiment** Magasin **Service** Magasin

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4794

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

CHARPENTE

Guidages, galets : Remédier au frottement des tubes de repliage sur les parois latérales.

MOUVEMENT VERTICAL

Suspente (câble ou chaîne) : Remplacer la suspente la plus à gauche déchirée

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de fin d'ouverture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Porte automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0013 **Bâtiment** Magasin **Service** Magasin

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type Porte souple

N° Identification 4795

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande automatique souple à enroulement
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture : Resserrer la fixation de la cellule du bas

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de secours
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de coincement et cisaillement
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
Limiteur course haut ou équivalent
Limitation de course bas
Suspente (câble ou chaîne)
Attaches
Poulies - Axes - Tambours - Noix



Rapport de vérification

Chariot élévateur à poste de conduite élevé

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-MANU-0094 **Bâtiment** Magasin **Service** 1

Fabricant ATLET **Capacité max (kg)** 1 000,00

Nombre de personnes 1

Type OPH/100TVI360 **Hauteur (m)** 3,60

N° Identification OPH78236/06 **Portée (m)** 0,60

Année (plaque) 2012 **Marquage** CE

Particularités

- Mât triplex fixe, tablier simple
- Equipement : 2 fourches épaisseur : 40 mm
- Conducteur : Porté debout
- Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

Modifications apportées à notre connaissance : Aucune.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 1 000

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de déféctuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements, canalisations, enrouleur
 Protection pièces nues sous tension

CABINE - POSTE DE CONDUITE

Protection du conducteur (toit, tablier)
 Accès
 Constitution - Fixations - Plancher
 Plancher
 Garde-corps
 Portillon
 Toit de protection, détecteur d'obstacle
 Maintien plancher à l'horizontale

MOUVEMENT CONCOURANT AU LEVAGE

Vérins et circuits hydrauliques
 Protection organes mobiles de transmission
 Arrêt de la charge
 Limitation de la vitesse
 Limitation de la course

DISPOSITIONS DIVERSES

Affichage des charges sur l'appareil
 Consignes de sécurité
 Identification - Repère appareil
 Consignes de sécurité au poste de sauvetage
 Consignes de sécurité au poste de dépannage

CHARPENTE SPECIFIQUE AU POSTE ELEVABLE

Mât, flèche, bras, ciseaux

MOUVEMENTS CONCOURANT AU LEVAGE DU POSTE DE CONDUITE

Frein
 Limitation de la vitesse
 Limiteur de course ou équivalent
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - axes - tambour
 Parachute ou dispositif équivalent

CHASSIS/ORGANES DE MANUTENTION

Ossature, Contrepoids
 Mât - Tablier - Liaisons
 Fourche
 Suspentes (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Tourteaux - Axes

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Retour au point neutre (levage)
 Avertisseur
 Indicateurs
 Dispositif de condamnation

MOUVEMENT DE TRANSLATION

Mécanismes
 Frein de service
 Frein de stationnement
 Bandages ou pneumatiques
 Commande de direction

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE PARTICULIERS

Commande à deux mains
 Poste de sauvetage
 Poste de dépannage

MECANISMES SPECIFIQUES AU POSTE ELEVABLE

Vérins, moto-réducteurs, transmissions
 Circuit hydraulique
 Protection des organes mobiles
 Protection cisaillement/écrasement

ASSERVISSEMENTS DIVERS

Vitesse de translation/hauteur de levage



Rapport de vérification

Portail automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client Entrée principale **Bâtiment** Extérieur **Service**

Fabricant DIRICKX

Type Coulissant

N° Identification 20020028 (n° moteur)

Année (plaque) **Marquage** Absent

Particularités

- Portail à commande automatique coulissant à barreaux
- Fermeture : Horizontale
- Passage : Véhicule
- Accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
 Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.
 La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
 Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Remplacement de la motorisation par DIRICKX et le jeu de cellules de présence horizontales en 2021

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnées ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

DISPOSITIONS DIVERSES

Marquage - Identification - Repère : Apposer la plaque d'identification constructeur sur le portail qui est manquante.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de fin d'ouverture
Zone de coincement et cisaillement
Eclairage
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT HORIZONTAL

Frein de service
Limiteur de course



Rapport de vérification

Portail automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client Entrée réception **Bâtiment** Extérieur **Service**

Fabricant CAME

Type Coulissant

N° Identification 0048 (n°moteur)

Année (plaque) **Marquage** Absent

Particularités

- Portail à commande automatique coulissant à barreaux
- Fermeture : Horizontale
- Passage : Véhicule
- Accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

DISPOSITIONS DIVERSES

Marquage - Identification - Repère : Apposer la plaque d'identification constructeur sur le portail qui est manquante.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
Equipements et canalisations
Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
Protection organes mobiles de transmission
Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
Zone de fin d'ouverture
Zone de coincement et cisaillement
Eclairage
Marquage au sol
Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
Fixations, scellements
Guidages, galets

MOUVEMENT HORIZONTAL

Frein de service
Limiteur de course



Rapport de vérification

Portail automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client Sortie expédition **Bâtiment** Extérieur **Service**

Fabricant CAME

Type 001BK-1200

N° Identification 0038 (n°moteur)

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Portail à commande automatique coulissant à barreaux
- Fermeture : Horizontale
- Passage : Véhicule
- Accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Equipement non vérifié : En panne ou hors service lors de notre vérification. Il vous sera nécessaire de demander une intervention complémentaire pour la vérification de cet équipement.

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016



Rapport de vérification

Nacelle élévatrice de personnel

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client 12437 **Bâtiment** Maintenance **Service** Nacelle élévatrice

Fabricant JLG / FRANCE .SA.S. **Capacité max (kg)** 200,00

Nombre de personnes 2

Type TOUCAN 10E-L **Hauteur (m)** 8,10

N° Identification A300059577 **Portée (m)** 200,00

Année (plaque) 2020 **Marquage** CE

Particularités
 -Mât quadruplex orientable, bras pendulaire
 -Equipement : Panier métallique
 -Type : 3
 -Propulsion : Electrique

Contenu et conditions de la vérification

Levage - Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.
 Référentiel : Arrêté du 01 mars 2004.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.
 Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Essais de fonctionnement réalisés avec charge (kg) : 200
 Commentaire essai : Essai de déclenchement du limiteur de charge effectué à 220 kg

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection des pièces nues sous tension

CHARPENTE

Mât, tourelle, flèche, bras, ciseaux
 Contrepoids - lest

ORGANES DE SERVICE

Identification des organes de service
 Retour au point neutre (levage uniquement)
 Mise en marche - arrêt - sélecteur
 Autre arrêt (urgence)
 Protection contre la manoeuvre involontaire
 Poste de sauvetage
 Poste de dépannage
 Avertisseur sonore ou lumineux
 Indicateurs
 Condamnation du poste de commande

MOUVEMENTS CONCOURANT AU LEVAGE

Frein - arrêt des mouvements
 Limiteur de vitesse
 Limitation de course ou équivalent
 Limitation des sollicitations
 Limiteur de dévers
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - axes - tourteaux
 Parachute ou dispositif équivalent

MECANISMES DE TRANSLATION

Frein de service
 Frein de stationnement
 Direction
 Chasse-objet ou volets anti nid de poule
 Organes de roulement

CHASSIS

Châssis porteur

NACELLE - PLATE-FORME

Accès
 Plancher
 Garde-corps
 Portillon
 Maintien du plancher à l'horizontale

MECANISMES

Mécanismes et organes de transmission
 Circuit hydraulique/pneumatique
 Protection des organes en mouvement

MECANISMES D'ORIENTATION

Frein d'orientation

DISPOSITIONS DIVERSES

Inscription de la charge maximale
 Consignes de sécurité
 Consignes particulières
 Identification - repère



Rapport de vérification

Porte semi-automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0033 **Bâtiment** Zone de chargement AVENTRA **Service**

Fabricant FERMETURES DE LA LOIRE

Type ISO-40

N° Identification 21809249-1

Année (plaque) 2018 **Marquage** CE

Particularités
 -Porte à commande semi-automatique à panneaux rigides sectionnels
 -Fermeture : Verticale
 -Passage : Véhicule
 -Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisations de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de fin d'ouverture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
 Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Dispositif parachute du tablier
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix
 Système de compensation ou d'équilibrage



Rapport de vérification

Porte semi-automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0010 **Bâtiment** Magasin **Service** Magasin

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type ISO

N° Identification 21112716

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande semi-automatique à panneaux rigides sectionnels
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ni de défectuosité.

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de fin d'ouverture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
 Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Dispositif parachute du tablier
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix
 Système de compensation ou d'équilibrage



Rapport de vérification

Porte semi-automatique véhicules

Date de la vérification 25/11/2024 **Vérificateur** Mr LE DEN BRUNO

Repères :

Client E-BATI-0009 **Bâtiment** Magasin **Service** Magasin

Fabricant FERMETURE DE LA LOIRE

Type ISO

N° Identification 21112715

Année (plaque) 2011 **Marquage** CE

Particularités

- Porte à commande semi-automatique à panneaux rigides sectionnels
- Fermeture : Verticale
- Passage : Véhicule
- Non accessible au public

Contenu et conditions de la vérification

Porte : Examen de l'état de conservation avec essais de fonctionnement.

Référentiel de vérification : Arrêté du 21 décembre 1993.

La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation retenues pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés.

Modifications portées à notre connaissance depuis la vérification précédente : Aucune

Cet équipement n'a pas été vérifié sous couvert de l'accréditation Cofrac Inspection n°3-2016

Résultat de la vérification

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou des défauts, mentionnés ci-après, auxquelles il convient de remédier.

Observations

INSTALLATION

Zone de coincement et cisaillement : Remettre en état le boudin sensible sur le champ de tablier

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Mise en marche - Arrêt - Sélecteur : Remettre la porte en mode automatique quand les réparations auront été effectuées.

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon : Remettre en état le bas du tablier déformé et le bardage de l'encadrement de de la porte déformée (coté extérieur)

Liste des points vérifiés sur l'équipement

Points vérifiés suivant les conditions d'intervention énoncées ci avant.

SOURCE D'ENERGIE

Séparation générale verrouillable
 Equipements et canalisations
 Protection pièces nues sous tension

ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE

Identification et état des organes de service
 Mise en marche - Arrêt - Sélecteur
 Manoeuvre de dépannage

MECANISMES

Eléments mobiles de transmission
 Protection organes mobiles de transmission
 Organes de guidage

DISPOSITIONS DIVERSES

Consignes
 Marquage - Identification - Repère

INSTALLATION

Zone de fin de fermeture
 Zone de fin d'ouverture
 Zone de coincement et cisaillement
 Marquage au sol
 Feu orange clignotant

CHARPENTE

Structure - Tablier - Portillon
 Fixations, scellements
 Guidages, galets

MOUVEMENT VERTICAL

Limitation de vitesse
 Limiteur course haut ou équivalent
 Limitation de course bas
 Dispositif parachute du tablier
 Suspente (câble ou chaîne)
 Attaches
 Poulies - Axes - Tambours - Noix
 Système de compensation ou d'équilibrage

VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Prescriptions applicables aux utilisateurs

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Tous les équipements de travail doivent être réglés, entretenus et vérifiés régulièrement de manière à préserver la sécurité et la santé des travailleurs dans le cadre de l'obligation générale de sécurité (article L.4321-1 du Code du travail).

Les vérifications des équipements de travail doivent être effectuées par des personnes compétentes dans le domaine de la prévention des risques présentés par les équipements de travail et connaissant les dispositions réglementaires afférentes (Article R.4323-24 du Code du Travail) et ayant, outre la qualification, l'expérience du métier de vérificateur, en particulier une pratique habituelle de celui-ci.

APPAREILS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Les équipements de travail servant au levage de charges, de postes de travail ou au transport en élévation des personnes, utilisés dans les établissements visés à l'article L.4111-1 à L.4111-3 du Code du Travail sont soumis en matière de vérification, aux dispositions de l'arrêté du 01 mars 2004 qui prescrit les vérifications suivantes

- **Vérification avant mise ou remise en service**

Les appareils et accessoires de levage mus mécaniquement ou par la force humaine et les accessoires de levage doivent faire l'objet de tout ou partie des examens et essais suivants, lors de leur mise 1) ou remise 2*) en service :

| EXAMENS ET ESSAIS |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • examen de l'adéquation • examen de montage et d'installation • essais de fonctionnement • examen de l'état de conservation • épreuves statiques et dynamiques |

| CIRCONSTANCES IMPOSANT DES EXAMENS OU ESSAIS |
|---|
| 1) lors de la mise en service dans l'établissement (neuf, occasion ou location) 2a) lors d'un changement de site d'exploitation, de configuration ou de conditions d'utilisation sur un même site 2b) à la suite d'un démontage suivi d'un remontage 2c) après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant un organe essentiel 2d) à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel |

Toutefois, les appareils soumis à des changements de site d'utilisation et ne nécessitant pas l'aménagement de supports particuliers sont dispensés de la vérification prévue au cas 2a) ci-dessus, à condition d'avoir fait l'objet, dans cette configuration, des examens et essais de mise en service du cas 1) ci-dessus et, depuis moins de six mois, de la vérification générale périodique.

Nota : Les épreuves permettent de s'assurer expérimentalement de l'absence d'anomalie préjudiciable à la solidité et/ou à la stabilité. A défaut de présentation des documents prévus par l'arrêté du 01 mars 2004, sans avis formalisé du chef d'établissement, les épreuves sont réalisées conformément aux dispositions du contrat, dans les conditions prévues par le fabricant et à défaut dans les conditions définies par les textes de références. Le vérificateur ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués par les épreuves à l'appareil ou à son support. L'examen de montage et d'installation est limité aux éléments assemblés sur le site d'utilisation et réalisé sur la base des informations contenues dans la notice d'instructions du fabricant.

- **Vérification générale périodique**

Les appareils et les accessoires de levage doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité annuelle. Toutefois, cette périodicité est :

- Semestrielle pour les appareils listés au II et III de l'article 20 de l'arrêté du 01 mars 2004, les appareils mus par une énergie autre que la force humaine et utilisés pour le transport des personnes ou le déplacement en élévation des postes de travail.
- Trimestrielle pour les appareils mus par la force humaine et utilisés pour le déplacement en élévation des postes de travail.

Ces vérifications comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

MACHINES ET ENGINES DE TERRASSEMENT A CONDUCTEUR PORTE

- **Vérification générale périodique**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié ou de l'arrêté du 24 juin 1993, les machines et engins de terrassement définis par ces textes doivent faire l'objet de vérifications générales à périodicité trimestrielle ou annuelle selon le cas, qui comprennent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.

AUTRES EQUIPEMENTS

ASCENSEURS, MONTE-CHARGES ET ELEVATEURS DE PERSONNES DONT LA VITESSE N'EXCEDE PAS 0,15 m/s

L'article R.134-11 du Code de la Construction et de l'Habitation prescrit un contrôle technique des ascenseurs au moins tous les cinq ans.

L'arrêté du 29 décembre 2010 prescrit une vérification annuelle des ascenseurs, monte-charges et élévateurs de personnes.

La vérification, fonctionnement compris, des ascenseurs doit être effectuée par un organisme agréé, tous les cinq ans et après transformation importante, dans les établissements recevant du public (ERP).

Le fonctionnement des ascenseurs et monte-charges installés dans des immeubles de grande hauteur (IGH) doit être vérifié semestriellement.

Par ailleurs, indépendamment des examens précités, la norme NF P82-230 stipule que les ascenseurs doivent faire l'objet d'examen et essais à la suite de transformations importantes ou de travaux d'amélioration.

ESCALIERS MECANQUES ET TROTTOIRS ROULANTS

Dans les établissements recevant du public, la vérification de ces appareils doit être effectuée par un organisme agréé, tous les ans et après transformation importante.

DIVERS

Les équipements suivants doivent être vérifiés:

- A la mise ou à la remise en service et périodiquement au moins tous les 3 mois : Échafaudages (arrêté du 21 décembre 2004),
- Au moins tous les 6 mois : Portes et portails automatiques ou semi-automatiques (arrêté du 21 décembre 1993),
- Au moins tous les 12 mois : Équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (arrêté du 19 mars 1993).

Définition et contenu des missions de base

La mission comprend les seules opérations décrites dans le présent rapport, réalisées dans les limites définies ci-dessous. Le contenu et la réglementation appliquée sont mentionnés dans le corps de chaque rapport.

Pour les équipements de travail, les vérifications périodiques, les vérifications avant mise ou remise en service, sont réalisées dans le respect des contenus, des limites d'investigation et des exclusions de mission définies dans les cahiers des charges de la profession.

Pour les autres équipements, les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base comportent, l'examen visuel de l'état de conservation des parties de l'équipement, visibles et accessibles sans démontage et en sécurité, l'essai de fonctionnement de l'équipement et des dispositifs de protection en place.

Pour les ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants les missions comportent, si le contrat le mentionne, la vérification du respect des prescriptions

particulières applicables aux établissements recevant du public (ERP) ou aux immeubles de grande hauteur (IGH).

Les examens et essais effectués dans le cadre des missions de base nécessitent, de la part du donneur d'ordre, la mise à disposition des équipements à examiner, des opérateurs qualifiés à leur conduite, de la documentation nécessaire (notice d'instructions, déclaration de conformité, rapport précédent, données relatives au site...), des moyens d'accès sécurisés et dans le cas des vérifications relatives aux appareils de levage, des charges d'essais et d'épreuves suffisantes.

Limites:

En absence d'un opérateur qualifié à la conduite et/ou des moyens d'accès sécurisés, la vérification est limitée à l'état de conservation des parties visibles et accessibles de plain-pied, équipement à l'arrêt. Les limites de la vérification sont alors précisées dans le rapport.

L'examen de montage et d'installation exclut notamment, tout essai, contrôle géométrique ou métrologique, toute vérification des caractéristiques mécaniques des supports, massifs, ancrages, fixations, ainsi que des éléments constitutifs des assemblages et, le cas échéant, de leur couple de serrage.

La vérification de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi tels que freins de secours et de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les personnes, ne peut être réalisée qu'en présence et sous la direction d'un représentant qualifié du constructeur ou de l'entreprise de maintenance pour les ascenseurs.

Exclusions aux missions de base :

La vérification de la mise en œuvre des dispositions relatives aux risques couverts par d'autres réglementations (risques électriques, incendie, explosion, appareils à pression, circulation sur la voie publique,...).

Les opérations qui relèvent de la responsabilité :

- des fabricants qui, seuls, peuvent garantir leur fourniture (matières premières, composants), leur mise en œuvre et la conformité des équipements aux règles techniques de conception et de construction qui leur sont applicables.
- des utilisateurs, seuls chargés de s'assurer du respect d'une part des obligations qui leur sont faites lors de la mise ou remise en service des équipements de travail, y compris l'examen d'adéquation des appareils de levage ou l'examen approfondi de certains équipements de travail (cas des grues à tour) et, d'autre part, des mesures d'organisation, des prescriptions techniques d'utilisation applicables aux équipements.
- des exploitants lorsque ceux-ci sont soumis, notamment pour l'implantation de certains engins de chantier, à des dispositions particulières fixées par des arrêtés préfectoraux ou municipaux.
- des utilisateurs, seuls chargés la tenue de(s) registre(s) de sécurité et carnet(s) de maintenance.
- des services de l'établissement chargés d'assurer la surveillance, le nettoyage, le démontage périodique des parties cachées, la réalisation des opérations de maintenance et de maintien de l'état de conformité,